

Les forums de l'APRAS

Nouveauté 2002 : les 3 premiers "forums de l'APRAS" ont réuni chacun de 50 à 60 professionnels ou représentants d'institutions, autour d'un double objectif : **restituer les résultats d'une étude et s'accorder un temps d'échange.**

Pour l'APRAS, ces forums sont l'un des moyens de prolonger, de donner vie aux conclusions des études et de recueillir la contribution des partenaires.

Chacun des forums a fait l'objet d'un 4 pages, intitulé "Echo des forums de l'APRAS"*, qui résume les conclusions de l'étude présentée, reprend quelques propos des intervenants que nous avons sollicités et rappelle quelques apports du débat... pour ouvrir sur les questions à suivre.

A titre d'exemple, nous livrons quelques réflexions exprimées par des participants.

Le 25 septembre : "Qui sont les personnes sans domicile fixe à Rennes ?"

- L'un des objectifs majeur de l'intervention aujourd'hui auprès des jeunes devrait être la prévention du risque d'enracinement dans les pratiques initiatiques que constituent la rue et l'errance. Ce qui suppose d'intervenir sur leurs lieux de vie, autour de leur santé, leur filiation (relation aux parents) et leur identité.

- La rue tue. Il est pourtant possible de s'en sortir.

- Concernant les errants les plus jeunes et les risques de porosité avec les jeunes chômeurs ou les étudiants en difficulté... nous avons recherché ensemble des outils complémentaires pour une politique spécifique d'intégration.

Le 23 octobre ; "Les habitants du Blossne et de Maurepas jugent leur quartier".

- Dans les quartiers d'habitat collectif, le rôle de l'encadrement militant a longtemps été déterminant. Mais, depuis les années 90, on observe une certaine désertion : il en résulte un déficit de valeurs collectives.

- Les jeunes semblent plus sensibles à l'insécurité que les personnes âgées... Cette conclusion de l'enquête INSEE n'est pour certains qu'une demie surprise.

- Face à la réalité et malgré les efforts déployés, il faut garder beaucoup d'humilité... On se dit aussi que la mixité sociale est plus qu'une utopie.

Le 9 décembre 2002 : "L'habitat adapté à Rennes Métropole - Bilan et perspectives".

- Comme pour les personnes à la rue, on ne peut cacher le manque de solutions disponibles : à quand, par exemple, l'expérimentation d'une pension de famille dont on parle depuis un moment ?

- Une réflexion approfondie sur le rapport entre psychiatrie, secteur social et médico-social et habitat s'impose, à l'échelle de l'agglomération.

- L'offre doit être nécessairement diversifiée et géographiquement éclatée, ce qui suppose une volonté partagée.

- L'accompagnement social spécialisé et renforcé peut faire jouer un rôle d'habitat adapté à des logements ordinaires.

* L'écho des forums de l'APRAS est disponible sur simple demande.

INFOS BREVES

■ **"Détreffes et ruptures sociales"**, une enquête OSC (Observatoire Sociologique du Changement) - FNARS réalisée auprès de 1 200 jeunes en grande difficulté - disponible FNARS, 73 rue du Faubourg Saint-Denis, 75010 Paris ■ Le réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents organise une journée départementale des acteurs impliqués dans **les actions parentalité**, le 20 mars 2003 - Contacts : Gaëlle Danton, DDASS 35 ☎ 02.99.02.19.05, Pierrette Raimbaud, Département d'Ille-et-Vilaine ☎ 02.99.02.38.65 ■ Le **3ème forum des ZEP** de Rennes se tiendra le 26 mars - Thème : **l'enfant et l'image** - Contact : Coordination Education Prioritaire ☎ 02.99.50.24.21

Édition : Association pour la Promotion de l'Action et de l'Animation Sociale, 6, cours des Alliés, CS 84304, 35043 Rennes Cedex ☎ 02.99.31.52.44 - Fax 02.99.30.81.17 - E-mail : contact@apras.asso.fr

Directeur de la publication : Philippe Caffin

Rédaction : Irma Poulard, Daniel Erhel, Philippe Caffin

Maquette : Sylvie Rault

Imprimerie : O.S.C.R.



PARTICIPATION DES HABITANTS !

Voilà une formule qui revient régulièrement dans les paroles où les écrits des acteurs de la cité soucieux de démocratie et de citoyenneté, du militant associatif à l'élu, de l'usager au responsable d'institution, de l'habitant à l'architecte,...

Derrière la formule, une bonne idée toute simple : la cité n'est vivante que si les cellules qui la composent la font vivre par leur dynamisme, leurs échanges, la complémentarité de leur action.

Il arrive que les bonnes idées se transforment en idéologie et débouchent sur des comportements de type intégriste ? Que dans le domaine qui nous intéresse, certains se mettent à conjuguer allégrement "les chefs se trompent souvent" avec "le peuple a toujours raison". Soit ! Il y a des excès. Il n'empêche que l'intuition de départ reste juste. Encore faut-il préciser ce qu'on met sous les mots pour être sûr de se comprendre.

Participation, oui ! Mais participer à quoi ? Avec qui ? Comment ? Dans quel but ? Il a fallu, et il faudra encore, beaucoup de livres, guides, conférences ou colloques pour apporter des éléments de réponse à ces questions. Dans une société qui ne cesse d'évoluer, le sens, le contenu, les modalités de la participation se modifient sans arrêt.

Alors, juste deux remarques pour conclure :

- Participer, c'est prendre une part. Pour que l'exercice ne tourne pas à la foire d'empoigne, il importe qu'au départ les règles du jeu soient précisément établies ou négociées et que chacun les connaisse.

- Participer, c'est apporter dans une démarche d'ensemble des compétences et des savoirs spécifiques. Pour que la coopération ne tourne pas à la confusion, il est nécessaire que les qualités de chacun soient bien identifiées et reconnues de tous.

Daniel ERHEL,

Adjoint de direction à l'APRAS.

Du côté de l'APRAS

L'animation de projets partenariaux est l'une des missions historiques de l'APRAS.

Avec toujours le même principe : le conseil d'administration définit les objectifs, l'équipe de l'APRAS assure l'animation du travail partenarial.

L'année 2002 a connu, à ce titre, 2 chantiers majeurs :

Les centres sociaux :

Nota Bene n°1 de septembre 2002 le rappelait en présentant le projet politique des centres sociaux rennais : la

Ville de Rennes et la CAF ont entrepris une mutation importante dans la gestion des centres sociaux.

En 2004, une nouvelle association gèrera les 6 centres sociaux rennais. Cette association doit, en cohérence avec l'idée, l'esprit et le projet des centres, être **l'émanation des habitants et usagers des centres**, ce qui ne s'improvise pas. Les équipes de professionnels auront un rôle et une responsabilité majeurs dans cette construction : c'est sans doute l'un des paradoxes de la démarche souhaitée par la Ville et la CAF. C'est aussi un formidable défi à relever.

Les Espaces Sociaux Communs :

L'Espace Social Commun du Blossne verra le jour fin juin 2004. Villejean et les Champs Manceaux suivront. Dans cette perspective, à la demande du CA de l'APRAS (juin 2002), un groupe technique composé de la CAF, du Département et de la Ville de Rennes et animé par l'APRAS s'est vu confié une triple mission :

- l'écriture d'une **charte des ESC** qui traduira le choix des partenaires que concrétise l'expérience de l'Espace du

Gros Chêne (Maurepas) ;

- la coordination du travail des différentes équipes qui constitueront les futurs ESC ;

- l'animation de la réflexion commune sur **l'évolution des pratiques professionnelles** induite par la présence de différentes équipes dans un même lieu.

La charte des ESC devrait voir le jour début 2003 au moment où démarrera un travail tant au niveau de la ville (les 3 futurs ESC + Maurepas et les Espaces Sociaux de Cleunay et du Centre) qu'au niveau de chaque territoire.

- **Lien social** ■ **Forums** ■ **Initiatives d'habitants**
- **Diagnostic partagé** ■ **Exclusion** ■ **Centres sociaux**
- **Préventions** ■ **Espaces Sociaux Communs**
- **Politique de la Ville** ■ **Tableau de bord social....**

des mots... des questions... des défis...

qui nous ont réunis en 2002

et qui accompagnent les vœux que le Conseil d'Administration et l'équipe de l'APRAS vous adressent pour 2003

SOMMAIRE

Édito	p. 1
Du côté de l'APRAS	p. 1
L'habitat adapté à Rennes Métropole	p. 2
Les 18-25 ans dans Rennes Métropole	p. 2
La délinquance, chiffre à l'appui	p. 3
Les forums de l'APRAS	p. 4

L'habitat adapté à Rennes Métropole bilan et perspectives

Réalisée

Faire un bilan des différentes opérations réalisées sur l'agglomération rennaise, mettre en évidence les profils des familles concernées et leur parcours d'habitats, dégager des propositions pour augmenter les capacités d'accueil en habitat adapté... tels étaient les principaux objectifs de l'étude réalisée par le CERUR à la demande de l'APRAS.

La définition même de l'habitat adapté est complexe. On l'entend comme un habitat durable destiné aux personnes dont les comportements sont incompatibles, car fortement perturbateurs, avec l'habitat social collectif, en intégrant la question de l'environnement du logement. L'étude distingue logiquement le "produit-logement" et la problématique des ménages, tout en

soulignant qu'un lien étroit doit être établi entre eux. Du côté de l'offre, on peut noter avec satisfaction l'augmentation et la diversification de l'habitat dit adapté... mais il faut compléter l'offre car les besoins restent importants.

Le CERUR propose entre autres :
- une poursuite des opérations PLAI (logement isolés ou par petites unités) dans le parc ancien du tissu urbain de la ville de Rennes ou des communes périphériques ;
- une orientation vers des opérations de constructions neuves à partir d'acquisition de parcelles en diffus et dans le cadre de ZAC ou de lotissements ;
- une intégration d'objectifs d'habitat adapté dans les opérations nouvelles de logement social sur Rennes

Métropole ;
- une orientation de l'offre d'habitat adapté neuf vers du petit logement en petit collectif ;
- la réalisation de grands logements adaptés dans les programmes nouveaux de logements sociaux ;
- la réalisation de pensions de familles ;
- le développement d'une offre spécifique à l'interface sanitaire-social.

Par rapport aux publics, aux besoins et à la construction de la demande, l'étude note que la création de la Commission offre de logements et la mobilisation de Rennes Métropole ont permis de rompre avec les processus de renvoi entre organismes HLM. Le CERUR propose malgré tout un renforcement de l'expertise de la demande. Il souligne en particulier la nécessité

d'un partenariat plus fort avec les acteurs du médico-social et du secteur sanitaire. L'échec de certaines attributions de logement adapté tient en particulier au fait que certains publics relèvent d'une prise en charge soutenue ou d'un accompagnement spécialisé dans le domaine de la psychiatrie. L'étude enfin propose la mise en place d'un suivi de l'offre et de son peuplement, un observatoire qui permettrait un bilan-évaluation annuel des 350 logements actuellement concernés. Ce bilan annuel pourrait donner lieu à un débat fructueux avec les acteurs institutionnels, professionnels, associatifs, ... qui ont montré un réel intérêt pour le travail interpartenarial sur le sujet.

Etude disponible à l'A.P.R.A.S.

Réalisée

Les 18-25 ans dans Rennes Métropole

Qui sont les 64 602 jeunes de 18-25 ans qui vivent dans la métropole rennaise aujourd'hui ? C'est la question à laquelle devait répondre le LARES, retenu par Rennes Métropole pour réaliser une étude sans précédent qui croise de nombreuses données disponibles et s'enrichit d'une enquête auprès de 1 200 jeunes.

Confirmation. L'attraction urbaine est forte, encore plus pour les 18-25 ans. Rennes Métropole accueille 58% des 18-25 ans du département d'Ille-et-Vilaine, alors que ses 36 communes accueillent 42% de la population du département. Ils représentent 22.5% de la population rennaise, 17.7% de la population de Rennes Métropole mais leur présence varie de 36 à 30% dans les quartiers rennais des Longschamps, de Villejean et du centre à 10% environ dans les autres communes de l'agglomération, sauf Bruz, Cesson et La Chapelle Thourarault où ils représentent 15% de la population.

Déplacements

L'étude met en évidence une réelle mixité spatiale pour les jeunes des communes périphériques qui fréquentent tous autant leurs communes que les quartiers rennais. Un jeune sur deux fréquente également une ou plusieurs communes périphériques. Concernant les jeunes rennais, la fréquentation des communes périphériques est beaucoup plus faible (10-15%). Le phénomène d'attraction urbaine concerne avant tout, pour la quasi totalité des jeunes, le centre ville.

Modes de transports

Près d'un tiers des jeunes disent utiliser les transports en commun mais les comportements diffèrent selon les zones d'habitat, selon les périodes (semaine, week-end) et selon les âges. La voiture l'emporte le week-end et surtout son usage se généralise à partir de 20-22 ans.

Les valeurs des jeunes

L'engagement des jeunes n'est pas négligeable mais peu perceptible du point de vue institutionnel. L'engagement associatif varie selon les zones d'habitations, de même la participation aux votes... Le travail reste une valeur importante et pas seulement pour des questions financières. Les relations familiales sont souvent centrales. L'étude entre dans le détail en proposant sur la plupart des questions une analyse qui distingue les jeunes selon l'âge (18-19 ans/20-22 ans/23-25 ans) et selon le lieu d'habitation : l'étude distingue 3 zones à Rennes et 3 couronnes périphériques en fonction de leur proximité statistique avec le centre ville de Rennes.

Trois jeunesses à prendre en compte

Logement, loisirs, culture, mais aussi prise de risque, accompagnement social, sont d'autant de sujets qui

amènent à distinguer 3 populations qu'englobe la tranche d'âge étudiée :
- une population étudiante parmi laquelle les plus jeunes sont relativement fragilisés par les difficultés d'orientation s'ils décrochent ;
- une population active caractérisée par une autonomie financière et l'installation dans des projets de vie ;
- une population précaire, plus difficile à identifier, qui a tendance à se concentrer dans le centre ville rennais. L'étude suggère qu'après ce panorama approfondi sur plusieurs points, des défis sont à relever, en particulier sur le transport, le logement à l'échelon de Rennes Métropole mais aussi l'accompagnement de jeunes qui ne deviennent pas nécessairement adultes du seul fait qu'ils sont majeurs !

La délinquance, chiffres à l'appui

On est aujourd'hui face à la prolifération des chiffres et des propos sur la délinquance (en particulier sur la montée de la délinquance). L'APRAS réalise, depuis 1998, le diagnostic du Contrat Local de Sécurité et traite, à ce titre, les données statistiques de la Police concernant la ville de Rennes et les quartiers rennais et, depuis peu, les données de la Gendarmerie sur les communes périphériques de l'agglomération. Nous souhaitons vous livrer ici quelques éléments de compréhension et, par là même, partager notre point de vue "déontologique" sur le traitement de ces chiffres si sensibles...

De quoi parle-t-on ?

Lorsque les chiffres sur la délinquance sont révélés, le plus souvent via les médias, on a coutume d'entendre "la délinquance a augmenté de x%". En réalité, de quoi parle-t-on ? Il s'agit de l'évolution du nombre de faits constatés. Celui-ci globalise tous les types de faits confondus, du plus au moins grave. La nature des infractions varie donc énormément. De plus, ces chiffres sont issus de deux sources : les signalements de la Police et la Gendarmerie elles-mêmes (par exemple pour les faits relatifs aux trafics de stupéfiants) et de façon principale les plaintes des victimes. Ces dernières sont plus ou moins aisées selon qu'il s'agisse de violence, voire d'agression sexuelle, de dégradation, ou de vol (et qu'on a la possibilité de se faire indemniser par son assurance). Sont donc exclus de ces chiffres tous les actes non révélés par les victimes ainsi que les faits notés dans la main courante.

Compte tenu de cette diversité, l'analyse des évolutions est toute singulière : par exemple, une hausse de 10 faits s'interprète différemment qu'il s'agisse de vols simples, de consommation de stupéfiants, de dégradations, d'agressions sexuelles ou d'homicides... De plus, une hausse du nombre de faits peut renvoyer tantôt à la montée d'infractions commises, tantôt à l'intensification de l'activité de la police sur un domaine, tantôt à la libération plus aisée de la parole des victimes (l'analyse de la hausse des faits d'agressions à caractère sexuel est à ce titre emblématique). C'est pourquoi une hausse n'est pas nécessairement négative.

L'analyse fine par catégorie s'avère incontournable.

Un chiffre global et a fortiori son évolution livrés en dehors de toute analyse rigoureuse ne veut pas dire grand chose. Par exemple, on note, en 2001, une relative stabilisation du nombre de faits global par rapport à l'année précédente. En déclinant par catégorie, il apparaît ainsi que les vols ont fortement baissé (en particulier les vols simples) et que, à l'inverse, les destructions et dégradations de biens publics et privés sont en hausse. Lorsqu'on mentionne des ratios (des pourcentages), il faut pouvoir les rapprocher aux valeurs brutes auxquelles elles correspondent. Ainsi des communes ou des quartiers peuvent connaître une augmentation en pourcentage vertigineuse, mais toute relative si on s'en tient au nombre de faits. Ensuite, des communes ou des quartiers (c'est le cas du Centre de Rennes) connaissent un nombre beaucoup plus important de faits constatés, car ce sont les lieux qui concentrent l'activité, en particulier commerciale (d'autant que les vols constituent la majeure partie de la délinquance). De plus les évolutions sur une année doivent être relativisées sur le long terme.

Les délinquants

Concernant la population délinquante, les données dont on dispose concernent bien entendu des faits qui ont été élucidés, ayant permis d'appréhender les auteurs ; il s'agit du nombre de personnes mises en cause. Il importe de rapprocher ce nombre à la population totale des territoires. Ainsi, les quartiers comprenant les

nombre les plus élevés de mineurs mis en cause sont Maurepas et Le Blossne. Or, si on rapproche ces nombres à la population des 10-18 ans, ce ne sont plus nécessairement ces quartiers qui ressortent en premier lieu. Si on s'intéresse au poids des mineurs dans le total des personnes mises en cause, il apparaît (tout au moins pour le cas rennais) qu'il n'a pas augmenté, au contraire. En effet le nombre de mineurs délinquants a un peu augmenté ces dernières années, mais dans des proportions inférieures à celui des majeurs mis en cause.

Le débat nécessaire

La délinquance et la diversité de ses formes, l'insécurité, son sentiment et la diversité de ses visages restent difficiles à appréhender. Le travail réalisé à partir des données statistiques de la Police et de la Gendarmerie ne peut apporter toutes les réponses qu'on attendrait (ainsi, combien compte-t-on aujourd'hui à Rennes de jeunes délinquants, ou de jeunes potentiellement délinquants ?). Mais nous souhaitons contribuer au débat par un traitement aussi précis et fin que possible, dans un souci de rigueur méthodologique, et ce avec les sources aujourd'hui disponibles. Cette approche doit être complétée, dans l'idéal, par des enquêtes de victimisation, des enquêtes auto-déclarées (cf encadré) et par des enquêtes comme celle réalisée par l'INSEE sur les conditions de vie des ménages dans les quartiers du Blossne ou de Maurepas, ou par des études qualitatives.

Irma Poulard,
Chargée d'études APRAS

Enquêtes de victimisation et enquêtes auto-déclarées

Deux techniques d'enquêtes quantitatives mises au point aux Etats Unis dans les années 1960, puis utilisées et affinées en Europe depuis 20 ans, permettent d'appréhender la délinquance, l'insécurité et son sentiment :

- les enquêtes de victimisation interrogent des individus sur le sentiment d'insécurité, les peurs qu'ils ressentent ainsi que les agressions ou autres infractions dont ils ont été effectivement victimes. La plus grande enquête de victimisation réalisée en France a été menée entre 1998 et 2000 en Ile de France auprès de 10 500 personnes âgées de plus de 15 ans ; les résultats ont été révélés en février 2002. Ils montrent qu'un grand nombre de faits échappent aux statistiques établies par la Police et la gendarmerie.
- les enquêtes auto-déclarées ou auto-révéloées partent du principe suivant : pour connaître la délinquance, il faut laisser parler les auteurs eux-mêmes. L'enquête procède comme un sondage classique ; l'anonymat garanti, les personnes racontent les délits dont elles sont auteurs, et parfois également victimes. Le sociologue Sébastien Roché* a mené une enquête auto-déclarée auprès des 13-19 ans, échantillonnés à partir de 100 établissements scolaires en avril et mai 1999.

* La délinquance des jeunes, les 13-19 ans racontent leurs délits, Sébastien Roché, Seuil, l'Epreuve des faits, 2001.